



Prix PERCE-NEIGE

Rivière-
du-Loup



Candidatures 2026

La Ville de Rivière-du-Loup, en collaboration avec le Comité de suivi du plan d'action visant l'amélioration de l'exercice des droits des personnes handicapées en vue de leur intégration scolaire, professionnelle et sociale, veut reconnaître l'implication des gens qui contribuent à l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées.

CRITÈRES :

La reconnaissance s'adresse aux entreprises et aux personnes handicapées ou non et vise l'amélioration de la qualité de vie, l'intégration socioprofessionnelle et l'exercice des droits de ces personnes sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup.

Les catégories suivantes seront évaluées :

A) Intégration socioprofessionnelle

Employeur

S'adresse à tout employeur ayant un établissement dans les limites de la ville de Rivière-du-Loup qui, par ses interventions, favorise auprès des personnes handicapées l'accès et le maintien au marché du travail.

Employé

S'adresse à toute personne handicapée vivant sur le territoire de la ville de Rivière-du-Loup qui, par sa ténacité, sa détermination et ses efforts, s'est démarquée par la réussite de son intégration et de son maintien en emploi.

B) Implication sociale

Citoyen engagé

S'adresse à tout citoyen (handicapé ou non) de Rivière-du-Loup qui, par son implication exceptionnelle auprès des organismes voués à l'intégration des personnes handicapées, par sa détermination et ses actions dans leur soutien et par son engagement dans la communauté, a su faire la différence auprès des personnes vivant avec une limitation.

Entreprise ou organisme

S'adresse à toute entreprise ou organisme communautaire dont le siège social est situé dans les limites de la ville de Rivière-du-Loup qui, par sa sensibilité particulière, pose des gestes significatifs liés à l'accessibilité universelle, afin de faciliter l'intégration des personnes handicapées à la société active.

Parents-Soutien

S'adresse aux parents, à la famille ou à un proche aidant d'un enfant qui a reçu un diagnostic de déficience intellectuelle, physique ou du trouble du spectre de l'autisme. Résidente de Rivière-du-Loup, cette personne se démarque par son engagement et son travail quotidien pour faire en sorte que l'enfant devienne un citoyen à part entière qui prendra sa place dans la société. Par ses gestes, cette personne contribue à briser les préjugés et à sensibiliser la communauté. Ce prix peut aussi être attribué aux bénévoles-accompagnateurs qui oeuvrent au sein du programme Parents-Soutien.



Prix PERCE-NEIGE

Rivière-
du-Loup



Candidatures 2026

Les éléments suivants seront évalués :

- La détermination, l'engagement et l'effort soutenu pour atteindre les objectifs (45 %);
- La réalisation, qui dépasse la moyenne des interventions (30 %);
- Les impacts des actions posées sur les attitudes et les préjugés quant à l'intégration des personnes handicapées dans la communauté (25 %).

**Les candidatures doivent être soumises
avec le formulaire électronique
avant le 1^{er} mai 2026, à 16 h.**

Pour toutes questions:

Marie-Anne Caron
Service loisirs, culture et communautaire
Ville de Rivière-du-Loup
75, rue Frontenac
Rivière-du-Loup (Québec) G5R 1S6
marie-anne.caron@villerdl.ca

Un jury désignera les récipiendaires, qui seront dévoilés
lors d'une activité publique le mercredi 3 juin, à 17 h.

Bonne chance!

